



Médiathèque municipale

Pôle culturel de la Visitation

Création d'une artothèque

Inauguration le vendredi 26 mai à 12h,
en présence de Philippe Piguet, donateur

► **Contacts**

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr

Solveig Trevisan
Responsable de l'artothèque
04 50 71 79 61

Nouvelle offre à Thonon

Ouverture d'une artothèque

À partir du 26 mai 2023, la Ville de Thonon-les-Bains propose une nouvelle offre en lien avec l'art contemporain au sein de la médiathèque.

La création d'une artothèque permet de **sensibiliser le public thononais à l'art contemporain** et de **faciliter l'accès à des œuvres d'art**.

C'est un **espace d'échanges et de découvertes**, ouvert au plus grand nombre, afin que chacun puisse vivre, durant un temps déterminé, en contact avec les œuvres.

Une artothèque est à **mi-chemin entre un musée et une bibliothèque**. Comme le musée, elle constitue un fonds d'œuvres, comme la bibliothèque elle pratique le prêt. Chacun pourra donc découvrir des œuvres d'art et les ramener chez soi. **L'artothèque possède sa propre collection d'œuvres qui témoigne des différents courants artistiques depuis les années 70 et continuera à s'enrichir au fil du temps.**

Les artothèques participent à la **démocratisation de la culture** et font entrer l'art dans les lieux de vie. Les artothèques visent également à **faire connaître les artistes**, apportant leur **soutien à la création**. Elles leur donnent une visibilité et une reconnaissance, certaines portant une attention accrue à la jeune création et aux artistes locaux.

Un espace dédié et adapté

Située dans l'**espace presse de la médiathèque**, l'artothèque s'est dotée de **meubles réalisés sur mesure par une entreprise locale**, afin de ranger et exposer les œuvres.

L'installation de cimaises sur le mur du fond permet des **accrochages temporaires** d'œuvres sélectionnées.

Pour aider les usagers à faire leur choix parmi la collection, la Ville de Thonon a également décidé d'acquérir **une borne interactive**.

Les **visuels des œuvres sont ainsi affichés en haute définition**, ce qui facilitera leur consultation.

Informations pratiques

Artothèque
Médiathèque municipale
Pôle culturel de la Visitation

2, place du Marché
74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 79 61

www.mediatheque.ville-thonon.fr
www.ville-thonon.fr

Entrée libre

Du mardi au samedi de 9h30 à 17h30

Le jeudi de 9h30 à 12h30

Fermeture les jours fériés

► La collection et la donation

La collection est composée d'œuvres d'art contemporain, créées entre 1970 et nos jours.

En constante évolution, ce fonds est enrichi annuellement par le biais d'une commission d'acquisition composée de professionnels de l'art.

La collection regroupe principalement des œuvres sur papier réalisées avec des techniques diverses : dessins, lithographie, tirage numérique en couleur, sérigraphies, eau-forte, photographies...

L'acte fondateur de l'artothèque de Thonon-les-Bains est la donation en 2023 de Philippe Piguet, commissaire des expositions de la Chapelle-espace d'art contemporain depuis 2008.

Quelques artistes de la collection de 56 estampes et dessins transmis à la Ville de Thonon : Gérard Altmann, Georges Autard, Jean Bazaine, Jean-Charles Blais, Mark Brusse, Philippe Cognée, Isabelle Champion-Metadier, Olivier Debré, Erró, Lionel Guibout, Isabelle Levenez...

Présentation de sa collection par Philippe Piguet :

« L'ensemble des œuvres que j'ai sélectionnées pour en faire don à la Ville de Thonon est éclectique. Il en est ainsi de toute ma collection, quelle que soit la nature des objets qui la constituent. Fait d'œuvres multiples ou originales, cet ensemble convoque tant des artistes de générations différentes que des techniques diverses et variées. Il s'y trouve aussi bien des noms comme ceux de Jean Bazaine, Olivier Debré, Jacques Monory et Erró, Françoise Pétrovitch et Olivier Masmonteil, ainsi que des noms moins familiers mais tout aussi présents sur la scène artistique tels que François Dilasser, Mark Brusse ou Gérard Traquandi. Par-delà mon seul choix, l'éclectisme est l'une des caractéristiques de la production artistique contemporaine. En cela, l'ensemble offert peut passer pour en être un reflet ».

► La dynamique de l'art contemporain dans le pôle culturel



La création de l'artothèque vient renforcer les liens entre les espaces du Pôle culturel de la Visitation, espace pluridisciplinaire qui rassemble notamment la Médiathèque et la Chapelle – espace d'art contemporain.

La Chapelle a une programmation dynamique qui présente aussi bien des artistes confirmés que des artistes émergents. Plus de 150 artistes ont été exposés dans ce lieu depuis 2008 et nombre de ces artistes sont aujourd'hui représentés dans les collections de l'artothèque.

L'emprunt d'une œuvre d'art est une offre supplémentaire qui permettra d'enrichir l'offre culturelle proposée au public.

À Thonon-les-Bains, l'artothèque bénéficie d'un double ancrage. Installée dans la Médiathèque, elle profite de la proximité de la Chapelle de la Visitation et du rayonnement du Pôle culturel de la Visitation.

▶ Modalités pratiques

Public visé

Grand public

En emportant des œuvres chez eux, les abonnés se familiarisent avec l'art contemporain. Ils déterminent peu à peu leurs préférences artistiques.

A savoir, pour s'abonner à l'artothèque :

- Il faut être majeur
- Il n'est pas nécessaire d'être abonné à la médiathèque
- L'abonnement est valable un an

Les abonnés de la médiathèque doivent :

- Présenter une attestation de responsabilité civile de l'année en cours
- Signer un contrat de prêt à l'accueil
- Payer la cotisation

Pour ceux qui ne sont pas abonnés à la médiathèque, il faut :

- Présenter un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une pièce d'identité
- Une attestation de responsabilité civile de l'année en cours
- Signer un contrat de prêt à l'accueil
- Payer la cotisation

Les tarifs

20€ pour les résidents à Thonon
40€ pour les résidents extérieurs

Les modalités d'emprunt

Les usagers seront invités à faire leur choix parmi la collection, enregistrer leur emprunt auprès des bibliothécaires et emballer l'œuvre avec le matériel mis à disposition.

Le prêt est constitué de deux œuvres au maximum pour 8 semaines, sans possibilité de prolongation. Afin que chaque abonné puisse profiter de toutes les œuvres, il n'est pas possible d'emprunter deux fois d'affilée la même œuvre.

▶ ANNEXE

L'origine des artothèques

Au **début du XX^{ème} siècle**, face à la crise du marché de l'art, plusieurs artistes berlinois décident de **louer leurs œuvres**, une pratique qui se développe dans les années **60-70** en Allemagne, aux Pays-Bas et dans plusieurs pays d'Europe du Nord.

En France, l'idée fait son chemin... En 1959, **André Malraux est nommé Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles**.

Durant la décennie de son mandat, il s'emploie à rapprocher l'art et le public. **La première artothèque française** sera inaugurée au sein du Musée-Maison de la Culture du Havre, **en 1961**. La deuxième verra le jour à Grenoble en 1968, dans le centre commercial et culturel de Grand'Place.

Cependant l'essor des artothèques **à un niveau national** arrivera véritablement **dans les années 80, durant la période de décentralisation sous l'impulsion de Jack Lang, Ministre de la Culture**.

Quarante ans plus tard, **il existe une soixante d'artothèques** en France, dont 35 au sein du réseau **ADRA (Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques)**.

Les artothèques peuvent être associatives, départementales, régionales ou **municipales comme à Thonon**. Elles sont implantées principalement dans **des bibliothèques ou médiathèques, mais peuvent aussi être rattachées à des galeries d'art ou des musées**.